

À noter que la présente étiquette modèle comprend une étiquette principale qui accompagnera les fibres durant le transport. Les sous-étiquettes ne pourront comporter que les utilisations prévues sur cette étiquette modèle et seront apposées au produit final fabriqué.

## ÉTIQUETTE PRINCIPALE

### **Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes**

SOLIDE

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION 32089 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Cuivre présent sous forme d'oxyde cuivreux, et de composés de cuivre apparentés 2,6 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET :

Fabricant :

Cupron Inc.  
800, rue Leigh Est  
Bureau 123  
Richmond (VA) 23219  
1 804 212-1716

Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes (nom de marque substitut Fibres Cupron™, Fibres en cuivre Cupron™)

## **Faible dose**

## **MODE D'EMPLOI**

**PRÉSERVATION DU MATÉRIEL** : Un agent de conservation bactéricide et fongicide final, qui sert à supprimer les bactéries, les champignons et les levures.

Incorporer 0,25 à 1,0 pourcent en poids de la matière active Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes dans les produits d'emploi final suivants :

Produits manufacturés destinés à des usages pour contact non alimentaire

Filtres à air/Matériel de filtre à air

Articles de literie, moquettes, tentures, linge de maison, meubles capitonnés

Mousses polyuréthanes – cellules fermées et ouvertes, souples, rigides, semi-rigides

Plastique/produits en plastique (comprend le nylon et le vinyle)

Caoutchouc/produits en caoutchouc

Chaussures/Composantes pour souliers

Textiles/tissus tissés et non tissés/fibres de rembourrage/fibres/cordage (synthétique)

Habillement/produits finis – sous-vêtements, couches de base, vêtements d'extérieur, habillement de sports, vêtements d'équipe, vêtements de yoga, chaussettes, articles chaussants, marchandises nationales

Lorsqu'on l'utilise à un niveau de chargement entre 0,25 et 1,0 %, cette substance permet de protéger le produit et de préserver la matière. L'étiquette peut contenir au moins un des énoncés indiqués ci-dessous :

- Cupron™ protège les produits contre les bactéries, les champignons et les microbes qui causent des taches et dégradent les fibres et les tissus
- Cupron™ protège ce produit contre les bactéries, les champignons et les microbes qui causent des taches et dégradent les fibres et les tissus
- Cupron™ protège ce produit contre les bactéries qui causent des taches
- Cupron™ protège ce produit contre la dégradation bactérienne
- Cupron™ empêche le tachage bactérien de ce produit
- Cupron™ protège ce produit contre les champignons qui causent des taches
- Cupron™ protège ce produit contre la dégradation fongique
- Cupron™ prévient le tachage fongique de ce produit
- Cupron™ protège ce produit contre les microbes qui causent des taches
- Cupron™ protège ce produit contre la dégradation microbienne
- Cupron™ prévient le tachage microbien de ce produit
- Ce produit contient l'agent antimicrobien Cupron™
- Cupron™ protège ce(s) produit(s) contre les bactéries et les champignons qui causent des odeurs sur le textile
- Cupron™ protège le textile contre la prolifération de bactéries qui causent des odeurs
- Résiste aux odeurs
- Ce produit contient un agent antimicrobien pour contrôler les odeurs
- Ce produit contient un agent antimicrobien en cuivre pour contrôler les odeurs et les taches
- Ce produit contient l'antimicrobien en cuivre Cupron™ pour contrôler les odeurs et les taches
- Ce produit contient l'antimicrobien Cupron™ pour prévenir les odeurs et les taches

- Ce produit contient un agent antimicrobien pour empêcher les microorganismes de dégrader le produit
- Cupron™ inhibe la croissance des odeurs bactériennes
- Cupron™ résiste au développement des odeurs microbiennes
- Cupron™ arrête la prolifération des bactéries qui causent l'odeur sur ce produit
- Cupron™ protège contre la prolifération d'odeurs provenant de sources microbiennes
- Cupron™ protège contre la dégradation par les microorganismes
- Cupron™ réduit les odeurs des microorganismes
- Cupron™ protège contre le mildiou
- Cupron™ empêche le mildiou
- Cupron™ empêche les taches de mildiou et la dégradation de ce produit
- Cet article a été traité au Cupron™, un fongistatique qui sert à protéger le produit contre la moisissure
- Antimicrobien
- Anti-odeurs
- Cupron™ antimicrobien
- Cupron™ anti-odeurs

Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes

### **Dose supérieure**

### **MODE D'EMPLOI**

**PRÉSERVATION DU MATÉRIEL :** Un agent de conservation et fongicide final qui permet de supprimer les champignons.

Incorporer Cupron™ Fibres antifongiques (nom de marque substitut Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes) à raison de 1,95 pourcent en poids dans les produits finaux suivants :

Articles de literie, moquettes, tentures, linge de maison

Mousses polyuréthanes – cellules fermées et ouvertes, souples, rigides, semi-rigides

Plastique/produits en plastique (comprend le nylon et le vinyle)

Caoutchouc/produits en caoutchouc

Chaussures/Composantes pour souliers

Textiles/tissus tissés et non tissés/fibres de rembourrage/fibres/cordage (synthétique)

Habillement/produits finis – sous-vêtements, couches de base, vêtements d'extérieur, habillement de sports, vêtements d'équipe, vêtements de yoga, chaussettes, articles chaussants, marchandises nationales

Lorsqu'on les utilise à un niveau de chargement de 1,95 % en poids, ces fibres permettent de protéger le produit et de préserver la matière. L'étiquette peut contenir au moins un des énoncés indiqués ci-dessous :

- Cupron Fibres et tissus antifongiques tue plus de 99,9 % des champignons sur [nom du produit final]
- Cupron Fibres et tissus antifongiques tue plus de 99,9 % des champignons
- Cupron Fibres et tissus antifongiques inhibe la prolifération des champignons
- Ce produit contient Cupron Fibres antifongiques qui tuent plus de 99,9 % des champignons
- [Ce produit/nom de composante] peut venir s'ajouter aux pratiques hygiéniques en tuant plus de 99,9 % des champignons sur [nom de produit/composante]
- [Ce produit/ nom de composante] est faite (de)(en) Cupron Fibres/tissus antifongiques qui tuent plus de 99,9 % des champignons
- Cupron Fibres antifongiques permet d'inhiber l'accumulation et la prolifération des champignons sur [ce produit/ nom de composante]

- Cupron Fibres antifongiques protège [ce produit/nom de composante] en tuant plus de 99,9 % des champignons

### **Soins et utilisation appropriés**

Laver à la machine cycle régulier. Température froide, tiède ou chaude (jusqu'à 80 degrés celsius).

Séchage par culbutage à température élevée (jusqu'à 175 degrés celsius) pour une durée maximale de 30 minutes. On peut utiliser un agent de blanchiment. Ne pas utiliser un assouplissant ou un détergent à lessive qui contient un assouplissant. Ne pas nettoyer à sec.

Le produit n'est pas approuvé pour un contact direct avec les aliments ou pour l'emballage des aliments.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

### **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

Se départir de l'excédent par recyclage. Se départir de Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes de manière responsable, y compris le recyclage.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

### **GARANTIE**

S'il est utilisé tel que prévu, ce produit résiste à l'usure et les propriétés antimicrobiennes durables seront efficaces tant que le produit reste en place et est utilisé selon le mode d'emploi.

**Étiquette volante sur l'extérieur du vêtement (à enlever par le consommateur) (Faible dose)**

Cupron™ Fibres antimicrobiennes en cuivre

Ce vêtement a été traité avec de l'oxyde cuivreux pour supprimer les bactéries, les champignons, les levures et les algues.

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 32089 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Oxyde de cuivre(I) <insérer> %

Cupron Inc.  
800, rue Leigh Est  
Bureau 123  
Richmond (VA) 23219  
1 804 212-1716

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

Ne pas contaminer l'eau, ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.  
Élimination : Jeter le vêtement aux vidanges lorsqu'il est usé. Ne pas réutiliser le vêtement à d'autres fins que comme un vêtement.

**CONSERVER CETTE ÉTIQUETTE POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE SUR LA MANIPULATION APPROPRIÉE DE CE VÊTEMENT. CETTE ÉTIQUETTE NE DOIT ÊTRE ENLEVÉE QUE PAR LE CONSOMMATEUR.**

**Étiquette volante sur l'extérieur du vêtement (à enlever par le consommateur) (Dose supérieure de suppression des champignons)**

Cupron™ Fibres antimicrobiennes en cuivre

Ce vêtement a été traité avec de l'oxyde cuivreux pour supprimer les champignons.

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 32089 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Oxyde de cuivre(I) 1,95 %

Cupron Inc.  
800, rue Leigh Est  
Bureau 123  
Richmond (VA) 23219  
1 804 212-1716

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

Ne pas contaminer l'eau, ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.  
Élimination : Jeter le vêtement aux vidanges lorsqu'il est usé. Ne pas réutiliser le vêtement à d'autres fins que comme un vêtement.

**CONSERVER CETTE ÉTIQUETTE POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE SUR LA MANIPULATION APPROPRIÉE DE CE VÊTEMENT. CETTE ÉTIQUETTE NE DOIT ÊTRE ENLEVÉE QUE PAR LE CONSOMMATEUR.**